



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Arabie saoudite et Yémen

Question écrite n° 64686

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le conflit qui oppose l'Arabie saoudite au Yémen. Il souhaiterait connaître quel rôle entend jouer la France dans ce dossier.

Texte de la réponse

Le conflit sur lequel l'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes n'oppose pas l'Arabie Saoudite au Yémen, mais les forces gouvernementales yéménites à des éléments rebelles, communément appelés houthistes dans le nord du pays. Ce conflit a repris, à l'été 2009, avant qu'un cessez-le-feu y mette un terme provisoire le 11 février. Ces troubles ont, en effet, impliqué l'Arabie Saoudite, après que les rebelles y ont conduit des incursions début novembre, provoquant une réaction militaire des autorités saoudiennes. Malgré l'arrêt des combats, le bilan humanitaire reste très préoccupant, avec des centaines de victimes et plusieurs centaines de milliers de déplacés. La communauté internationale s'est mobilisée pour venir en aide à ces populations et la France a versé une contribution de 500 000 EUR au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Notre pays a également soutenu des ONG françaises, « Idéales » et « Triangle génération humanitaire », engagées aux côtés des populations et des déplacés de cette région du Yémen. À l'occasion du vingtième anniversaire de l'unification du Yémen, le 22 mai 2010, le chef de l'État yéménite a lancé un appel à toutes les parties à se réunir, dans le cadre d'un dialogue national. La France encourage cette perspective, en souhaitant que les rebelles comme les mouvements de contestation au sud du pays y répondent et acceptent de s'engager dans un véritable processus de réconciliation nationale. Le Yémen fait partie de la zone de solidarité prioritaire de l'aide française et bénéficie, à ce titre, depuis 2005, du soutien de l'Agence française de développement. Un document cadre de programmation (DCP) a été signé lors de la visite au Yémen du ministre délégué à la coopération, en mars 2007. Pour la période 2007-2011, l'aide française en faveur de ce pays se situera entre 67 et 95 MEUR. Enfin, nous sommes particulièrement impliqués au sein du groupe des Amis du Yémen, lancé lors de la réunion ministérielle de Londres, en janvier dernier.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64686

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11005

Réponse publiée le : 10 août 2010, page 8719